

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Traitement de bases de données (Big Data)
- Collecte, organisation et traitement de données y compris massives
- Production de données et notes d'analyse pour aider à la décision dans les organisations privées et publiques
- Réalisation d'études statistiques et économétriques
- Mise en œuvre des expérimentations robustes
- Modélisation et analyse des interactions complexes en adéquation avec les hypothèses qui guident les expérimentations et les analyses de données
- Conception de modèles permettant l'analyse d'une question ou d'un problème particulier
- Élaboration de solutions et de préconisations

2. Référentiel de compétences

- Traiter et analyser l'information (source secondaire) en identifiant les données et les analyses statistiques et économétriques pertinentes pour répondre aux questions posées
 - Recueillir, manipuler, analyser et produire des données économiques (source primaire) tant quantitatives que qualitatives quelle que soit la taille de la base de données
 - Rédiger et présenter des études économiques, des résultats d'analyses statistiques et économétriques oralement et par écrit à des publics de spécialistes ou de non spécialistes
 - Évaluer les effets à court et long termes des politiques publiques
 - Évaluer les impacts des innovations
 - Gérer la contrainte environnementale
 - Apporter son expertise économique nationale et internationale
 - Gérer la charge de travail et un programme de recherche dans un temps maîtrisé
 - Résoudre des problèmes économiques et financiers complexes en les analysants à l'aide de modèles et d'outils adaptés
 - Répondre à des problématiques économiques en identifiant au préalable les spécificités des institutions concernées et en apportant une expertise économique et/ou statistique
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

MASTER – "ECONOMIE"

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.